rances mutuelles, de leurs vœux constans fut un bonheur non sculement pour eux et lour famille, mais pour tous ceux qui les avaient connus, car ils étaient aimés et estimés.

Après leur union, Gilbert emmena triomphalement sa femme, charmée d'habiter la ville. Ils y vécurent dans la modeste situation à laquelle peut arriver un jeune savantsans fortune, mais heureux de leur affection et do la naisance de Marguerite.

Ainsi s'écoulèrent les premières années de cette union. Peu après, madame Desclos fut enlevee par une maladie subite, et retteperte plongea con mari dans une douleur qui suspendit ses facultes. Il les recouvra pourtant, mais ne se remit point complètement de ce choe terrible, et sa santé s'altera visiblement. Naturellemen enthousiate et réveur, il devint sujet à de fréquentes hallucinations. Ses jours et ses nuits so passèrent en entretiens illusoires avec sa chère compagne. Il négligeait les choses les plus nécessaires à sa conservation, et sa fille elle-même fut comprise dans l'oubli de ce qui l'avait occupé jusque-là. Enfin il s'éteignit dans de douces espérances : " Il allait, disait-il continuer au ciel, avec sa Jenny, le cours de cette vie animée que leur fille viendrait bientôt compléter." Ce fut à cette époque que Marguerite n'ayant aucun autre parent, vint faire partie de la famille du frère ainé de sa mère, ou, quoique encore enfant, elle se sentit assez froissée de cette existence vulgaire, pour n'en accepter que les conditions matérielles, et renfermer ses souvenirs au fonds de son cœur.

Vollà ce qu'elle raconta à Roger lorsqu'elle fut revenue au sentiment de sa présence, et qu'il eut de nouveau sollicité ses confidences.

— Oh! mademoiselle, qu'il serait doux de vous rondre un peu de ce bonheur perdu? dit-il, plein de compassion.

Heins!...Jo ne suis pas malheureuse, s'empressa-t-elle d'ajouter; mon oncle et les siens sont bons, ils m'aiment...Et cette belle campagne qui me parie de Dieu! et ces fleurs! et ce solci!!...D'ailleurs, vous voyez bien qu'on s'intéresse à la pauvre orpheline, et cette sympathie la console, lui fait du bien.

- Oh! dites, dites cela pour moi tout seul, mademoiselle, et croyez que je le merite.

Ces paroles étaient sincères. Roger se sentait heureux de la confiance de cette jeune fille, et attiré par la nouveauté de la situation qu'il avait prise vis-à-vis d'elle. Long-tems encore ils échangèrent d'intimes propos: mais enfin l'heure de la séparation arriva, et ils se quittérent avec une espérance au cœur : celle de se revoir.

PAUL JUILLERAT.

(A continuer.)

(INEDIT.)

NOUVELLES ETRANGERES.

—•ঐ়•—

Lo Morning-Chronicle répond à l'article de l'Observateur Autrichien, dont nous avons parlé, par le simple examen de la supposition suivante :

" Supposons que la Hongrie, la Bohéme, l'1talie se lèvent simultanement pour s'emanciper. Supposons que la Russie et la Pruse nient, de lour côté, trop à faire pour venir en aide à feur coadjuteur en absolutisme, ou ne se soucient pas de secourir l'Autriche, et prétèrent attendre afin de la partager, comme elle-même a aide à partager la Pologue. Dans un pareil danger, l'Autriche n'aurait d'autre chance de salut que l'intervention de la France et de l'Angleterre, Partout l'Autriche aurait contre elle l'opinion publique; mais les hommes mêmes auxquels les prérogatives impériales seraient plus chères que les droits nationaux, pourraient hésiter avant d'accorder des subsides ou des troupes pour soutenir une puissance qui a répudié toute espèce de principes, excepté la loi du plus fort, et a traité avec la même ingratitude, le même dédain, les remontrances de l'Angleterre uni l'avait protégée et subsidiée, et de la France qui l'avait épargnée après la victoire, plus qu'aucun nutre ennemi terrasse. Ils pourraient appliquer à la demande de l'Autriche la maxime que le scribe aux gages du cabinet de Vienne enonce : "Tirez-vous d'affaire comme vous pourrez." Et que l'on ne vienne pas nous dire que nous nous livrons à des conjectures trop improbables. Les évenemens auxquels nous faisons allusion, sont non-sculement prochains, mais encore iné vitables, si la foi publique n'engage pas d'une manière plus sacrée, si les droits nationaux n'ont pas de garantie plus sure qu'il ne plait à 'organe officiel, du gouvernement, autrichien de le proclamer avec une effronterie non-pareille.'

- Mercredi, M. Rigal, médecin à Nanterre, revenait à son domicile vers les onze heures du soir, quand un homme se jeta à la tête de son cheval en proponeant les paroles sacramentelles et consacrees: La bourse ou la vie! M. Rigal a l'air de s'exécuter de bonne grace ; mais au lieu d'une bourse, il tire de sa poche un pistolet qu'il décharge sur le bras de son agrosseur, puis fouctte son cheval et regagne sa demeure en toute hâte. Le londemain matin, il est réveillé à sept heures par un homme en blouse qui le prinit d'opérer la réduction de la fracture de son bras droit, cassédisait-il, en fa' ant une chute. Notre médecin examine le malade, l'interroge, et bientôt est con vaincu que c'est son voleur de la veille qui est venu lui-môme se jeter dans la gueule du loup.-Il fit immédiatement prévenir la gerdarmerie. avant soin toutofois de recommander son client nux soins du chirurgien de la prison. (Le Corsaire)

— Un fait, pout-être unique dans nos froides contrées, vient de se passer dans la commune d'Ostreville: une jeune fille de treize ans et demie et ont d'acconcher à terme d'un enfant on ne peut m ieux portant, (Progrès du Pas-de-Culais.)

— On lit dans le Journal de Newcastle du 5 décembre :

"Un terrible avortissement a été donné mardimatin, dans notre part, à tous les marins et même aux gens qui ne fréquentent pas la mer. Le capitaine Jacques Meuri, âgé de trente-deix ans, commandant le brick de Saint-Malo la Marie-Angélique, et son frère François Meuri, remplissant les fonctions de second, seulement âgé de vingt-neuf ans, ont été tous les deux asphyxiés à leur bord, pendant la muit. Aussitôt que la double mort a été constatée, l'atlaire, suivant les lois anglaises, a été portée devant le coroner de Newcastle-on-Tyne, qui a ouvert une enquête sur cetaccident et assemblé le jury. Le premier témoin qui a comparu a été le mousse l'ierre Januiu, et voici, d'après sa déclaration, comment cet affreux accident serait arrivé:

" Le vendredi, 20 novembre. la Marie-Angélique arriva de Dunkerque à l'embouchure de la Tyne, et, le 30, elle se trouvait mouillée à Pelnw-Main. La nuit était froide ; le capitaine avec son frère, qui couchaient dans la dunette, voulant se réchauffer avant de se mettre au lit. placèrent dans un pot des cendres chaudes, audessus desquelles ils étendirent quelques morceaux de charbon. A huit houres, tous deux se conchérent, ayant l'improdence de ne pas éloigner, ou du moins éteindre le feu. La vapeur délétère, netrouvant pas à s'échapper par les portes, sogneusement fermées, ne tarda pas à se répandre dans la chambre. Le lendemain matin. on ne vit pas le capitaine se lever comme à l'ordinnire, pour faire l'appel de l'équipage; le le mousse, craignant qu'il ne fût malade, entra dans la chambre, où il ne trouva plus que deux

— Une dame anglaise poussait si loin la pureté des mœurs, qu'elle fit de vils reproches au libraire chargé de l'arrangement de sa bibliothéque, parce qu'il avait placé sur le même rayon les auteurs mâles et les auteurs femelles.

— Le colonel Maclead, présentant au nom d'une petite ville d'Ecosse une adresse de félicitation à Sa Majesté Georges IV, lors de son avénement un trône, termina son discours en sonhaitant à Sa Majesté un règne aussi long e dui du soleil.— « Vous voulez done, répondit le roi, que mon successeur règne à la chandelle IV.

- Voici un fait qui vient à l'appui de ce qu a été dit dejà sur les dangers que présente le maniement du fulmi-cotin. Ces jours deraiers, phisieurs chimistes distingués, attachés à la manulacture d'indiennes de M. Girard, à Déville ont fait une expérience qui a failli leur coûter la vie. Ces Messieurs voulaient commitre les propriétes du fulmi-coton. Après lui avoir subir les préparations nécessaires, ils ont eu recours à la vapeurs pour le sécher promptement. Le coton était placé dans une capsule on fonte en contact direct avec la chalcur. Au bont de quelques minutes, une explosion épouvantable ent non, quatre-vingts careaux furent brises, le plancher fut troué, et le batiment tout entier fortement ébranlé. Par un lasard providentiel, aucun de ces Messieurs n'eut la plus petité égratignure.

- On écrit de Dresde (Saxe), le 14 décem-

ore:

6 La semaine dernière, un individu bien habillé se présenta à un établissement de bains de notre capitale. Il fut conduit dans un cabinet, et comme il y resta pendant un temps extraordinairement long, les garçons ouvrirent le cabinet, et ils trouvèrent cet individu évanoui dans

la baignoire, dont l'evu était rouge de sang, « Cet individu s'était ouvert les veines. On appela des médecins qui lui prodiguérent tous les soins que son état réclamait, et on le transporta à l'hôpital où il se trouve encore; mais on n'a guère d'espoir de sauver ses jours.

6 Cet homme refuse obstinement de dire qui îl est. Cependant on a appris que c'est M. Ferdinand Schiller, chef de la maison de ce nom, à Broslau (Silésie), qui vient de tomber en fiùllite, et dont le passif s'élève à \$00,000 thuls. (3 millions 200,000 fr.) taudis que son actif est à peine de 100,000 thalers (400,006 fr.)

"M. Ferdinand Schiller hérita de son père d'un denni-milion de thalers (2 millions de francs), et par ses travaux assidus il parvint à tripler cette fortune; mais dans ces derniers temps il a tout perdu par des spéculations de Bourse.

sourse.

La perte qu'il a éprouvée sur les actions du chemin de fer de Cracovie, qui par suite de l'incorporation de cet Etat à l'Autriche, ont baissé jusqu'à 70 pour 100, dépasse un million de thalers, ou 4 millions de francs.

On écrit de Vienne, le 27 novembre, à la Gazette de Cologne:

6 Le mariage du duc de Bordenux a été célébré le 16 de ce mois, non pas à Frohsdorf, mais à Bruck dans la Styrie. La raison pour laquelle on avait changé le programme est que les membres de la famille impériale et le grand-duc Michel de Russie avaient refusé d'assister à la cérémonie. Pour que cette circonstance fut moins évidente, on a choisi pour la cérémonie la ville de Bruck, qui est à quatorze milles d'ici. Ainsi la Revue des Deux-Mondes a eu raison de dire que le prince de Metternich n'approuvait pas ce mariage; mais elle est allée trop loin quand elle a dit que ce prince n'avait appris ce mariage que cinq jours à l'avance. Comment le grand chancelier aurait-il ignore ce que les journaux allemands annonquent depuis un mos ?"

— On vient de découvrir en creusant une carrière près de Palma, dans la grande Canarie, le squelette d'un énorme chien parfaitement conservé. Cette pièce a été achetée par notre agent consulaire pour être envoyée au Muséum d'histoire naturelle. Elle est d'autant plus précieuse pour la science que le squelette appar

tient à cette énorme race de chiens qui, depuis des siècles, ont disparu de la surface du globe.

- Listz vient de se marier à Prague à la fille d'un honnète bijoutier qui lui a apporté, dit-on, trois millions de dot.

— Lundi, veille de son départ, le bey de Tunis a reçu à l'Elysée-Bourbon les adieux des princes de la famille royale, et est allé lui-même faire une dernière visite aux ministres. Il a été reçu le soir aux l'uleries en audience de congé par le roi et par la famille royale. L'entrevue à été toute cordiale, et le bey s'est retiré pénétré de reconnaissance pour l'affectueux accueil du roi. Il a trouvé, pour en remercier LL MM., des paroles d'une vivacité touchante. Comme les autres fois, S. A. était accompagnée de toutes les personnes de sa suite. Chacune d'elles a été, de la part du roi et de la reine, l'objet d'une attention particulière.

— Le bey a quitté Paris mardi pour Toulon; il retourne dans ses états; l'hospitalité royale ne l'abandonne pas encore; M. le colonel Thiéry a mission de l'accompagner à Fontaine-tleau, et de lui faire pendant deux jours les honneurs de cette belle résidence. Ahmed sera ensuite reconduit jusqu'à Toulon par M. A. Desgranges et par M. le capitaine Pourcet, que le ministre de la guerre avait chargé de l'y recevoir lors de son arrivée. M. de Lagau retournera à Tunis avec S. A. La veille de son départ, S. A. a envoyé à M. le Préfet de la Seire 25,000 fr. pour les pauvres de Paris.

--- Une aventure assez bizarre est arrivée lundi dans la quartier Richelieu. Sept heures du matin vennient de sonner à l'horloge de la mairie, et quelques gardes nationaux, secouant leurs membres engourdis, desertaient avec empressement le poste et leur lit de camp, pour rejoindre le toit conjugal. Dire la surprise et la joie des ménardres en vovant leurs époux est chose inutile ; scalement, dans une des rues avoisinant le houlevard, il est à croire que ce retour subit n'occasionna que de la surprise, et quelle surprise, bon Dieu! Aucun bruit, aucun celat n'ent lieu dans l'intérieur du garde national; mais sur le trottoir, en face de la maison, se passa une comedie des plus curiensement boutfonnes : un grand jeune homme, d'une vingtaine d'années, venait de s'élancer précipitamment hors de l'allée de cette maison, portant sous le bras ses vêtemens en paquet.

Ce jeune Monsieur était dans une tenue plus que légère. Il n'avait absolument que sa chemise; aussi bien, après avoir examiné et de gauche et de droite s'il n'y avait pas de regards importuns, il se mit en thesure de se réhabiller. Déjà il venait de passer une de ses bottes, lorsque des ouvriers débouchèrent à son encontre; à la vue de ce Monsieur si court vêtu, ces ouvriers oublient que le pauvre diable grelotte sous la neige, et les voilà qui poussent en cheur un cri de guerre bien connu en temps de carnaval. Le malheureux lève la tête, et aussitôt, sans même prendre le temps de ramasser ses habits, il s'élance, laissant à terre pantalon et paletot, et jusqu'à son autre botte, il part en courant, et court encore un pied chaussé et l'autre nu.

- L'état des affaires en Algèrie devient de jour en jour plus satisfaisant; les tribus émigrées continuent à rentrer dans leurs territoires. Voici ce que nous trouvons dans le Moniteur Algérien du 20 décembre :

6 Nous avons annoncé dernièrement l'arrivée de Bou-Maza et de sa troupe a Cherf, chez les Ouled-Naïls. Les habitans du ksour (hourgade) n'ont pas véen longtemps en paix avec ces hôtes exigears. On s'est battu; deux hommes ont été tués. Bou-Maza, de son côté, a perdu un homme et a été forcé d'aller chercher fortune ailleurs. Il a dit-on, marché vers l'est; mais on ne sait pas encore où il s'est arrête. La grande tribu des Ouled-Naïls rendra compte plus tard de l'hosnitalité qu'il a reçue chez elle. La province d'Alger ne nous fournit pas d'autre nouvelle.

"Le dernier courier de l'ouest ne nous a appris aucun événement nouveau qui fût survenu dans la province d'Oran; mais les événemens antérieurs continuaient de produire leurs conséquences favorables. De nombreuses tentes d'énigrés, appartenant à toutes les tribus, rentraient par la frontière du Maroc ou par le sud. Ce mouvement des tribus du sud vers nous n'a point été ralenti par l'apparition chez elles du Bou-Maza : il parait avoir traversé leur territoire sans y causer une grande émotion. La portion dissidente des Harrars, les Amianes-Cheragas, et enfin les Djallras ont fait leur soumission, soit entre les mains de M. le chef de bataillon de Pontevés, commandant supérieur de Tiaret, soit entre celes de M. le chef de bataillon Charras, du Ter batai lon Charras, du Ter bataillen d'Afrique, commandant la petite colonne d'observation établie aux environs de Franda, et se sont groupés sous la protection de cette colonne. Mais le fait de ce genre le plus remarquable est le retour successif des Ouled-Balagr, tribu des environs du poste de Daya, dont 1,200 tentes sontrentrées en moins d'un mois, dans leur pays, qu'elles laissaient désert depuis plusieurs années. Par co retour et par beaucoup d'autres qui oni cu lieu sur la frontière entre Lalla-Maghrenia et Diema Chazount sont comblés les grands vides que la dernière insurrection avait faits dans les populations de la subdivision de l'Icincen. La situation de cette subdivision et relle de la province d'Oran en genéral n'ont jamais été meil-

"Hon nombre des cavaliers réguliers, renvoyés par l'émir pour faire le brigandage dans leurs tribus et sur les routes, sont aujourd'hui sous la main de l'autorité. On est sur la trace des autres, et les bureaux arabes ne leur laissent

"La deïra est toujours à Aïn-Zohra. Les récits des prisonniers ont confirmé tout ce que nous avons dit de sa situation misérable et précaire. La force régulière de l'émir est réduite

à environ 300 chevaux fatigués et mal nourris, et à 200 ou 250 fantassins qui ne reçoivent plus de solde et manquent de tout. Il semble, d'après quelques renseignemens, que l'embauchage se ferait dans la deïra au profit des troupes régulières de Muley-Alberthaman, et aurait déjà produit un certain nombre de désertions.

Dans une vallée agreste, située au milieu des Pyrénées, repose, loin du bruit et des agitations, un petit état connu sous le nom de la république d'Andorre. Ses habitans indépendans vivent sous la protection de la France et de l'Espagne; ils ont des lois à cux et un gouvernement particulier, à la tête du quel se trouvent deux juges suprêmes, l'un Français et l'autre Espagnol. La république comprend cinquante-quatre villages, qui renferment une population d'environ douze mille habitans, vivant du produit de leurs troupeaux, richesse principale du pays. Lorsque Napoleon traversa les Pyrénées pour aller en Espagne, il s'arrêta à Andorre, capitale de la république, dont il accepta d'être le protecteur, et à laquelle il promit des lois écrites. Cette promesse, par suite des graves événemens qui survinrent depuis, resta sans effet jusqu'à ce moment. Les habitans viennent de pourvoir eux-mêmes à son exécution ; un Code géneral a été solennellement promulgué à Andorre le 7 novembre dernier. Co Code, d'une grande simplie té, comprend, en cent articles, toutes les lois civiles et criminelles de la république.

Parmi ces dernières, il est une disposition qui mérite d'êtro signalée. Un meurtre est un fait très rare dans le pays, et lorsque la mortest prononcée, il faut, pour qu'elle puisse être exècutée, que la sentence du juge soit ratifiée par les représentans des villages spécialement convoqués à Andorre. On emploie pour l'exécution des arrêts de mort un moyen en rapport avec la nature des lieux. Il existe à une faible distance de la route de Catalogne, dans les flancs d'une montage agreste, un précipice affreux que l'uni de l'homme n'a jamais pu mesurer. Le criminel, les yeux bandès, est amené en cet endroit, et là, en présence de tous, il est précipité par la main du bourreau dans cet abime sans fond.

POLICE CORRECTIONNELL DE LA SEINE.

Les infortunes d'un franc-maçon.

M. Galichard, qui se qualifie artiste-nunteur et de plus franc-maçon, a porté une plainte contre nadame Galichard et contre M. Théodore, peintre, en qualité de complice. En présence de procès-verbal de flagrant délit, les deux prévenus conviennent des faits qui leur sont reprochés. M. Galichard est invité, par le président à exposer les faits qui motivent sa plainte, et commence en ces termes: "Je dois d'abord convenir que, pendant quinze ans, madame m'a rendu le plus heureux des hommes; nous-

MADAME GALICHARD.—Tant que nous n'avons pas eu de secret l'un pour l'autre.

vons pas eu de secret l'un pour l'autre.

M. Gamenann.—Nous n'avions dans notre ménage que de ces petites querelles, de ces petites bisbilles, comme chacun de vous, messieurs peut en avoir dans le sien. A cela près, ma naison fut presque un paradis jusqu'au 16 décembre de l'année dernière, que j'eus la maleureuse idée de me faire recevoir franc-maçon, huit jour avant le grand banquet de la Saint-Jean d'hiver. Naturellemennt j'en avois parlé à ma femme, et ce qui m'étonna c'est que, foin de se récrite sur la dépense, elle m'y encourage au contraire beaucour.

gea au contraire beaucoup.

Quand je revius le soir de ma réception, jamais je ne l'avais vue si aimable ; c'étaient des attentions, des caresses, des mamours à n'en plus finir. A peine fumes-nous au lit, et qu'après l'avoir embrassée je me disposais à faire demi-tour pour m'endormir, elle m'en empêcha, et, me saisissant par les deux bras, elle s'écria : "Maintenant Polyte, tu vas me dire tout.-Tout quoi !-- Tout ce que c'est que la maçonneric. - C'est rien, je lui répondis doucement. -Rien ! mais encore ? . . . Des bêtises, des vraies bétises !- Des bétises !.. je m'en étais toujours dontée; c'est égal, bêtises on non, tu vas me ra-conter tout cela depuis paler jusqu'à amen.—Je ne peux pas, mon ange!-Et moi, M. Galichard je le veux !- linnossible, ma biche, c'est desendu .- Eh bien! moi, je vous dit que ce ne sont pas des betises et qu'il se passe là des choses affreuses ... autrement, pourquoi n'y recevrait-on pas les dames !.. Cr doit être du propre, des hommes seuls qui s'assemblent la nuit avec des

petits tabliers et des têtes de mort ! Que vous dirais-je, messieurs, je passai nuit atroce, et je peux dire que mon secret m'a coûté gros à garder : car là, j'aimais beaucoup ma femme, et ça me vexait d'être obligé de lui cacher quelque chose. Tantôt elle se prenait à pleurer, tantôt elle se remettait à me caresser ; elle essavait même de me faire rire pour me faire parler. Je sentais que ça allait m'échapper, et je fis semblant de ronfler pour lui faire croire que je dormais. C'estalors que je l'en-tendis s'écrier : "Ah! tu ne veux pas me le dire : une fois, deux fois.. Tu t'en repentiras.. Si ce n'est pas par toi, ce sera par une autre mais je le saurai, je veux le savoir .. coûte que coûte, je saurai tout, tout..tout..C'est alors un'épuisé par la colère, elle s'est endormie. Moi, bon enfant, j'ai cru que c'était fini et qu'elle n'y penserait plus; mais elle ne m'a que trop bien tenu parole, et vous savez le reste.

MADAME GALICHARD.—Mon mari convient que je l'avais prévenu, voilà ma défense, et, quand il m'en coûterait quelques mois de Lazare tant pis ; ça apprendra aux hommes à n'avoir pus de secrets pour leurs pauvres semmes. Peutètre que le gouvernement se décidera ensin à abolir cos insances maçonneries, quand il verra où ça peut nous conduiro. D'ailleurs, j'en suis toujours où j'en étais: Paturot et Goblin,

que mon mari m'inculpe, c'aient bien maços, mais ils ne m'ont rien dit; aussi jeles ai lache à la première fois. Quant à ce grand set Théorore, il m'a volée. Il m'aurait bien tos dit celui-là; malheureusement, il ne savait rien. Il n'est encore que louveteau. Mais il m'a vait promis de se faire recevoir, c'est pour cea que je le trouvais nimable.

Itélas! du erime afreux dont la bonte me sint.

Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit.
C'est égal, je le saurai, on l'on dira pourque.

C'est égal, je le saurai, on l'on dira pourque.

M. THEODORE.—Mes atténuontes sont que que je croyais que madame m'aimait pour ma même; mais, puisqu'elle, ra'avait pris pour un éponge à secrets, j'y renonce, et je jure ini all Galichard, anquel je fais bien mes excuses, que je ne la reverrai de ma vie.

MADAME GALICHARD.—Grand lache, val

MADAME GALICHARD.—Grand lache, al que je serais donc fachée d'avoir jamais aime un imbécile comme cela, et qui n'est que louve teau, encore!

Le tribunal condamne madame Galichard; six mois de prison, M. Théodore à trois et 100 francs d'amende.

MADAME GALICHARD.—C'est égal, cointe que coûte, tu n'as qu'à bien te tenir, Polyte, je saurai à quoi m'en tenir.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 9 FÉVRIER, 1847.

BULLETIN POLITIQUE.

Discussion dans la presse anglaise sur la quition du Gouvernement Responseble.—Opinions contradictoires des journaux tory, su la pratique des principes constitutifs pel responsabilité au peuple de la colonie.—Lord Metcalfe était-il un ennemi du Gouvernement Responsable?—Le gouverneur-general doit-il être le Représentant de la Souverain en Canada, ou un simple chef de Dipartement et le premier ministre?— Coup d'ail sur la situation.

Dans notre dernier numéro, nous avons promis à nos lecteurs, de les mettre au fait dela discussion importante récemment engagée dans la presse anglaise de cette ville, sur la question du gouvernement responsable, dans le cours de laquelle discussion le Pilat donne à nos adressaires politiques des leçons dont ils devimite souvenir pendant longterins. Nous tenons aujourd'hui notre parole, nvee d'autant plus d'enpressement et de bonne volonté, que plus nou considérons attentivement la question sur le tapis, plus nous sommes convaincus, que les principes qui y sont liés et qui en sont le sujet, doivent triompher complètement, ou bien le gouvernement responsable tel que promulgue et reconnu dans la fameuse dépêche de lord John Russell en 1811, n'être qu'une déception et me vaine théorie. Le moment ne saurait être plus opportun d'exprimer toute notre pensée et cette importante question. Lord Elgin trouve ces nobles provinces dans un calme parfait, après les luttes oragenses de l'administration de ord Metcalfe. Il trouve les Canadiens bien dis poses, confiants dans la droiture de leurs intertions, dans la justice de leur cause, et attendant le leur nouveau gouverneur la mise en pratique franchement et réellement des principes sibtaires de la responsabilité. Les opinions expamées par lord Elgin en arrivant au milieu de nous, reconnaissant dés l'abord le pouvoir et le droit accordé au peuple Canadien de se gourge ner lui-même, d'exercer une influence salutaire sur l'action du gouvernement, justifient nos cspérances pour un meilleur avenir. Toujous est-il que la théorie de la responsabilité ne fet plus question. C'est la pratique soule qui fait le sujet de la présente discussion.

Avant de l'aborder, n'est-ce pas ici l'occasion de jeter un coup d'uil en arrière, de nous mp peler nos combats d'autrefois sous l'ancien rég-me colonial, netre position d'alors et celle que nous occupons aujourd'hui; ce coup d'œil sur le passé, ces réminiscences politiques retremperont neut-être notre énergie et notre courage, car nous voyons enfin, après près d'un demi siècle de luttes, que ces grands principes cons tutionnels reconnus par tous les partis, aujourl'hui, ces principes proclamés par les hommes d'état en Angleterre comme devant régir i l'avenir le gouvernement des colonies, ne sont autres que ceux que le parti populaire canadiea n'a cesse de reclamer comme ses droits de sujets anglais, depuis la cession du pays à l'Angleerre. En considérant combien il nous a fallu d'efforts constants, de luttes et de combats pour arriver à notre position actuelle, au moment où nous devons voir le triomphe de notre cause, par la mise en pratique de ces principes, nous aurions le plus grand tort de désespérer de l'avenir, le plus fort est fait; la bataille est gagnés; soyons patients, nous en recueillerons bientôt les

fruits et les avantages.

Nos adversaires politiques se voyant butus sur la question des principes, ne savent trop comment faire pour conserver le pouvoir qui leur échappe; s'appercevant qu'avec la responsabilité telle qu'elle doit être, le partir réformisé doit prendre l'ascendant, puisqu'il est la majorité et que sous tous les gouvernemnts représentaifs, la majorité doit gouverner, ils veulent créer à côté du peuple qui doit seul conduire ses propres affaires un pouvoir souverain et ai-